



Paris
Jeudi 15 septembre 2011

Développer la marche en ville : mobilité, santé, sécurité du piéton

Auditorium du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé
8, avenue de Ségur - 75007 PARIS



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Quelques points de repère sur la pratique de la marche

Régis de Solere

Colloque « Développer la marche en ville : mobilité, santé, sécurité du piéton »

jeudi 15 septembre 2011



En moyenne, 15 à 20 minutes de marche par jour

Dans une grande agglomération française,
un habitant réalise chaque jour, en moyenne :

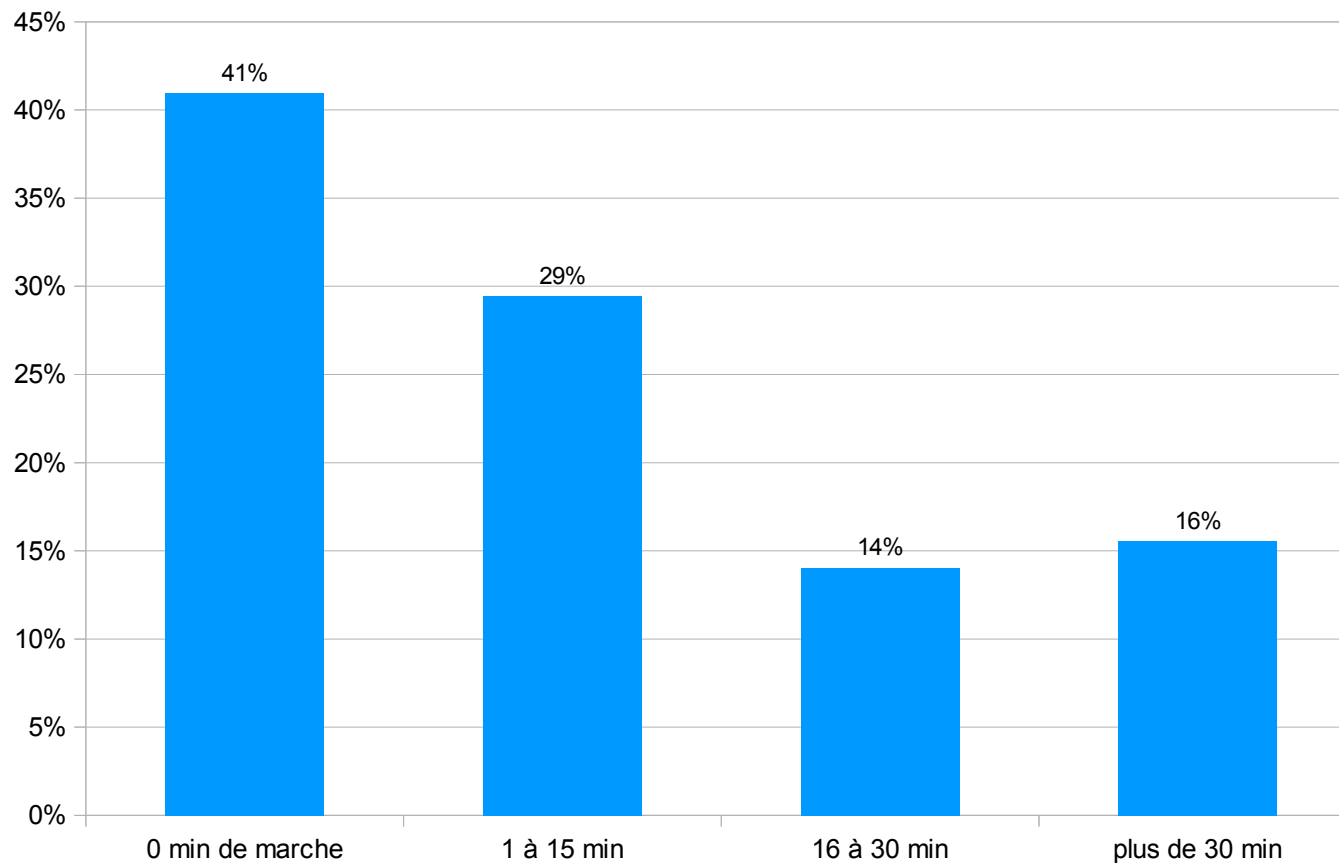
15 à 20 minutes de marche

1 à 1,3 km à pied



Des pratiques qui diffèrent selon les personnes (1/2)

Répartition des temps quotidiens de marche

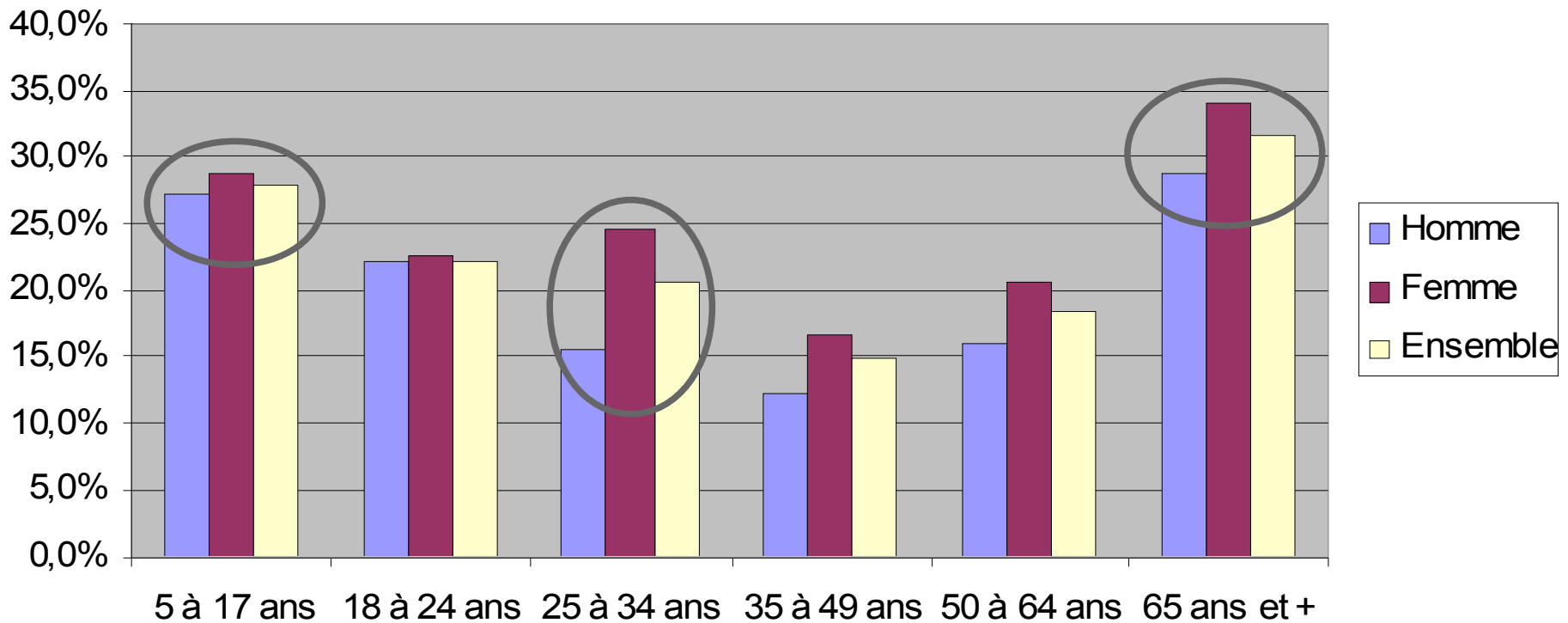


Source : EMD Rouen 2007, Toulon 2008, Bordeaux 2009 et Bas-Rhin 2009

... mais 59% des gens estiment marcher plus de 30 mn / jour !

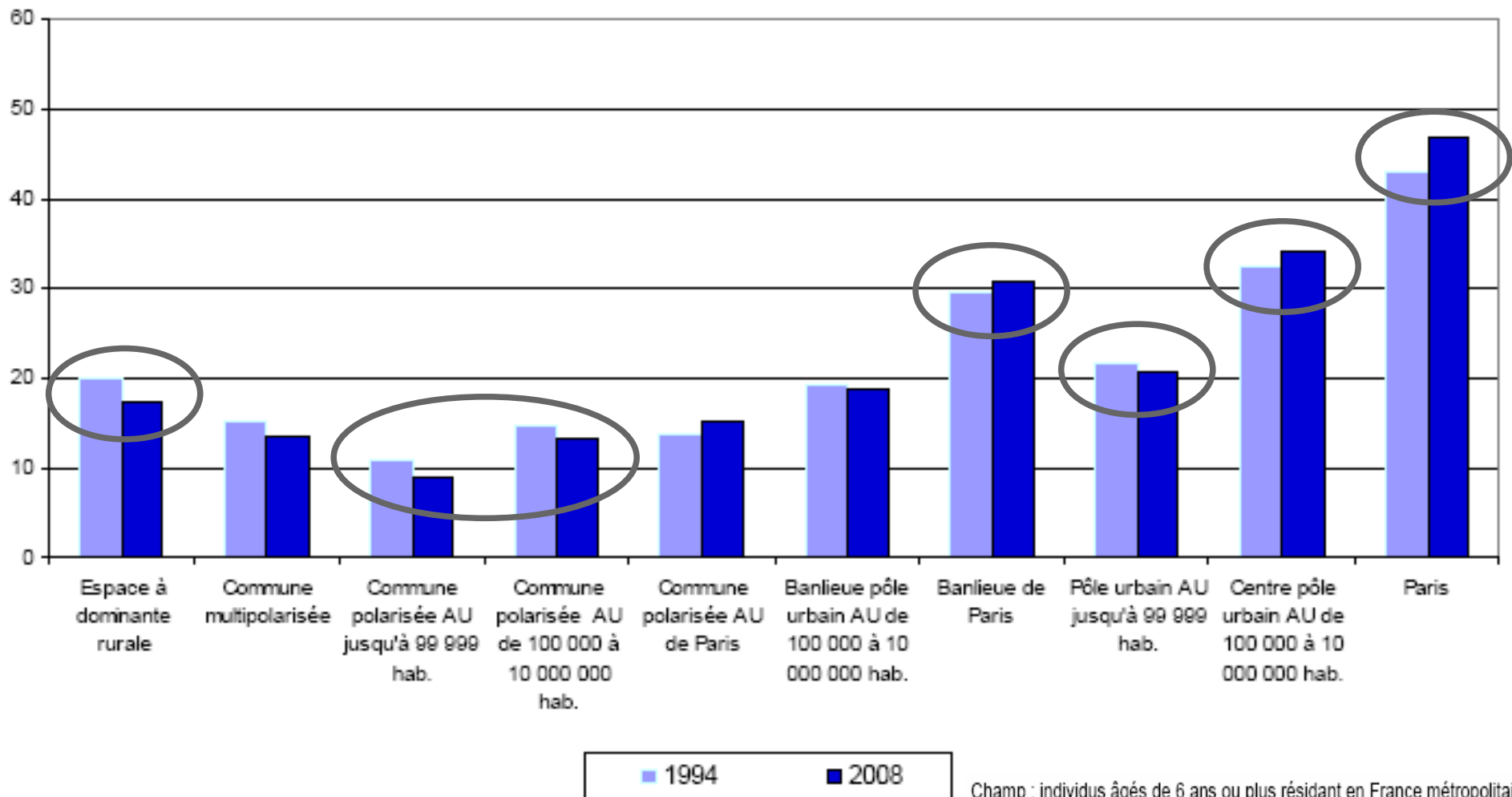
Des pratiques qui diffèrent selon les personnes (2/2)

Part de la marche à pieds par sexe et par âge EMD de Bordeaux 2009



Des pratiques qui diffèrent selon les territoires (1/2)

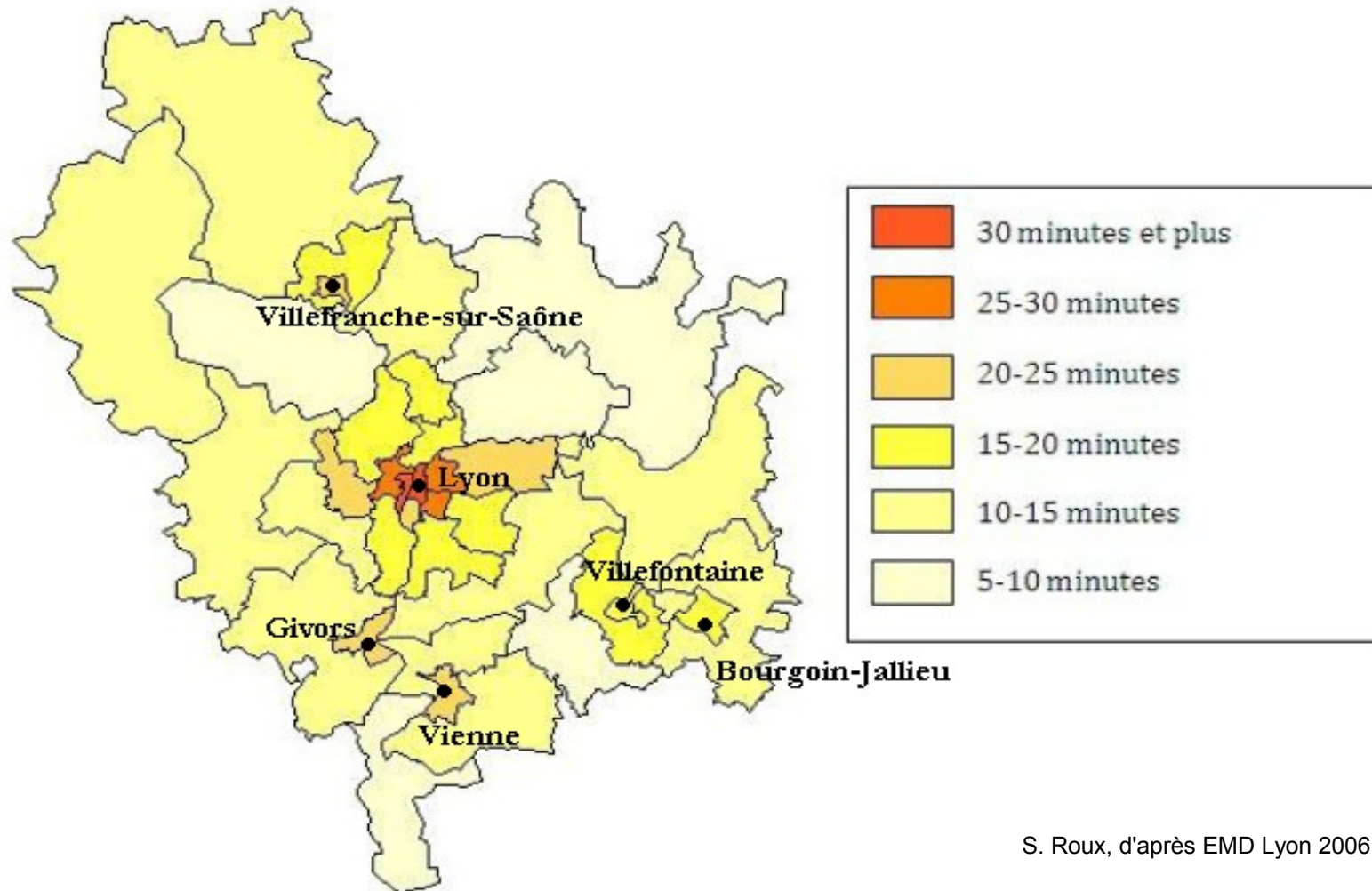
Part de la marche (%) dans les déplacements selon le territoire de résidence



Champ : individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.
Sources : SOeS, Insee, Inrets, enquêtes nationales transports et déplacements 1994, 2008

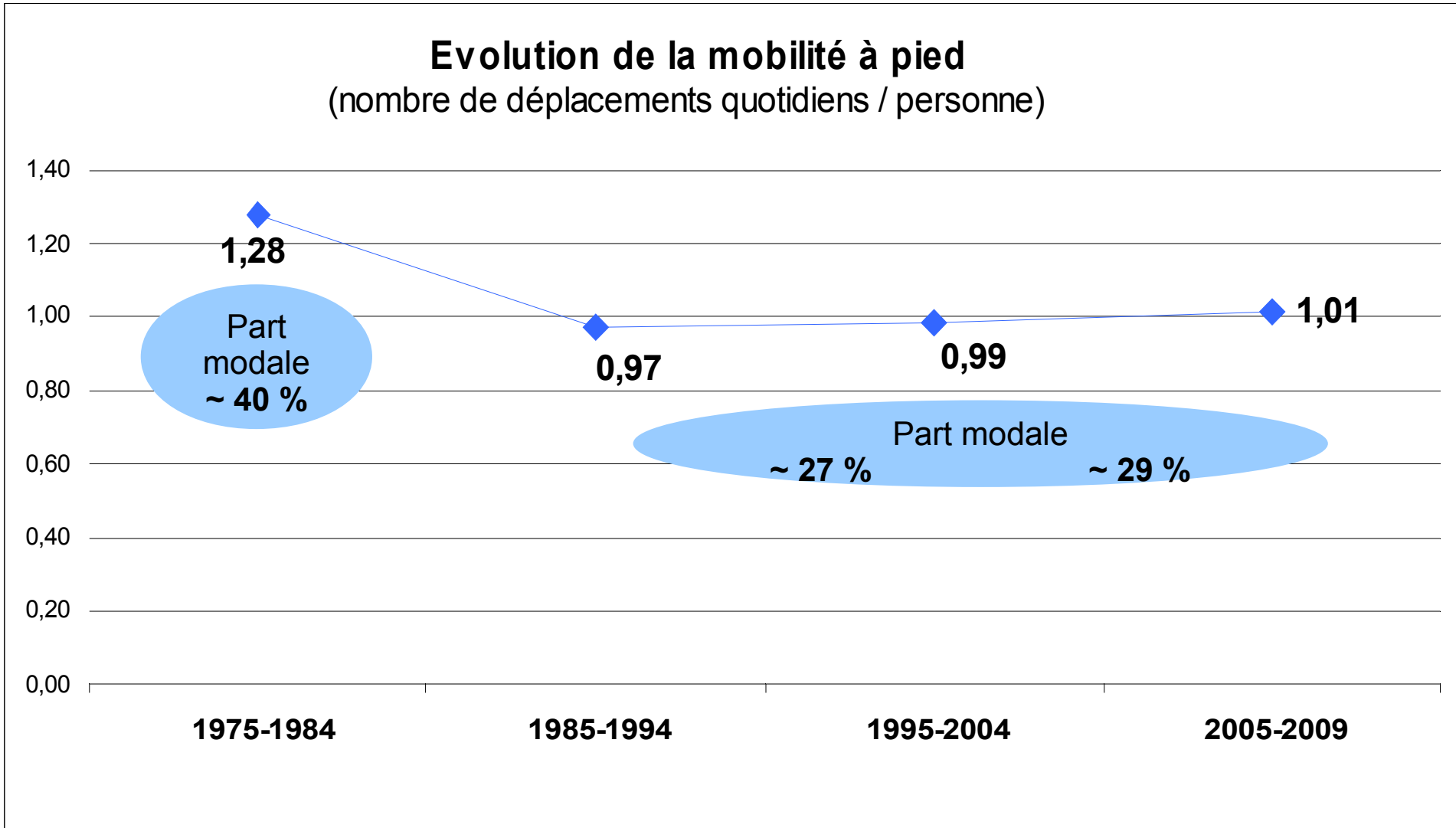
Des pratiques qui diffèrent selon les territoires (2/2)

Durée moyenne de transport actif par personne selon le territoire de résidence



S. Roux, d'après EMD Lyon 2006

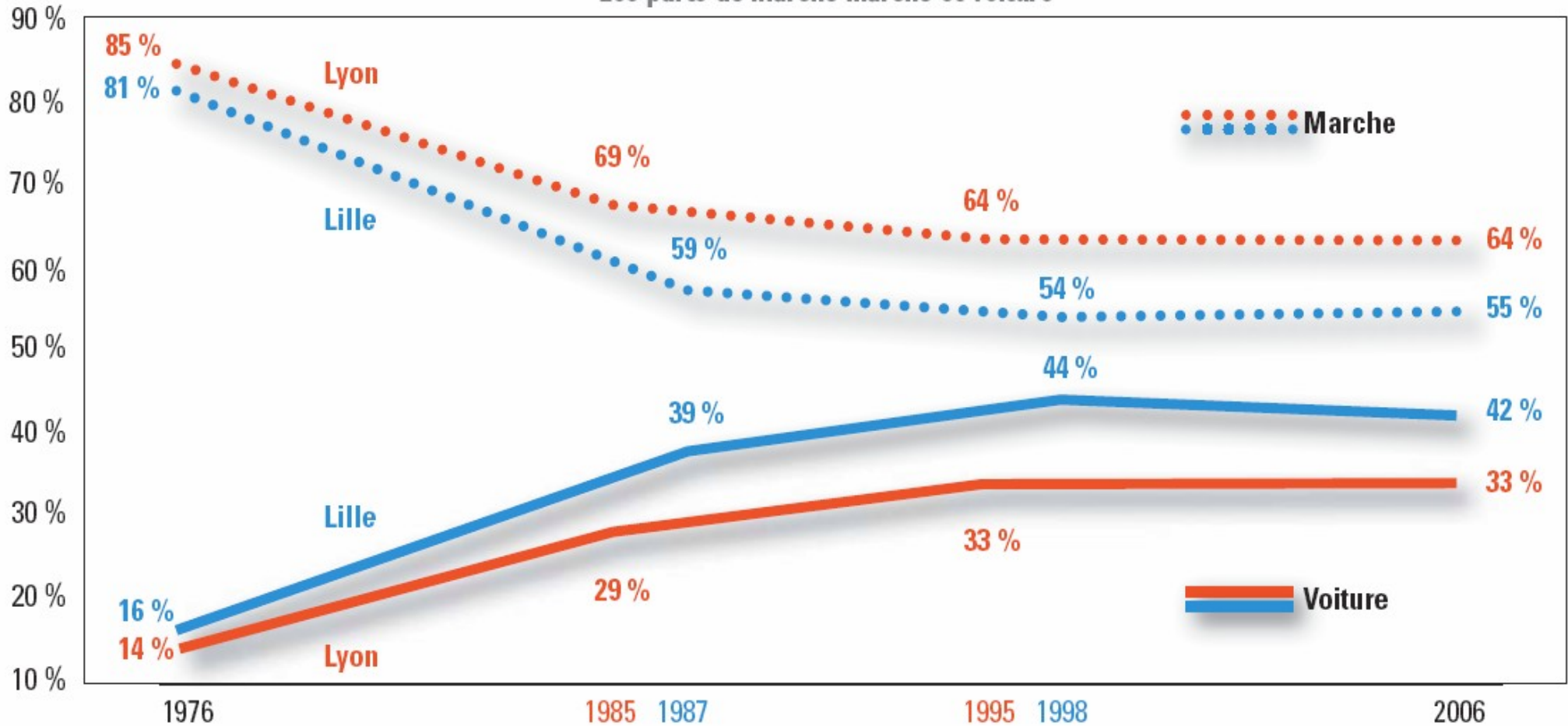
Une pratique de la marche stabilisée



Source : EMD standard Certu

Vers l'école primaire : enfin une inflexion ?

Les parts de marché marche et voiture



Source : EMD Cete Nord-Picardie - Certu 2007

Des potentiels de report modal vers la marche ?

La marche,
le mode privilégié de la ville dense et des courtes distances

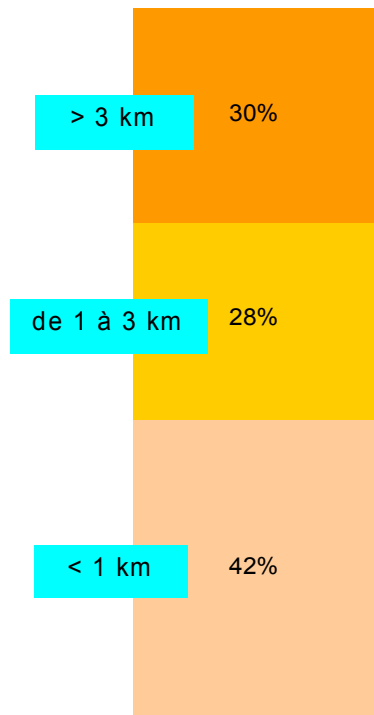
1 déplacement à pied



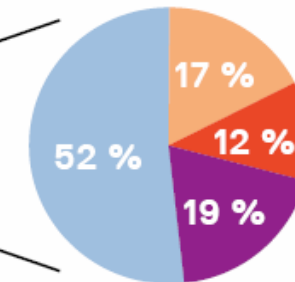
13 minutes / ~ 800 mètres

Déplacements de moins de 3 km
Répartition modale

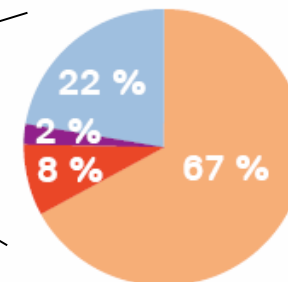
(Communauté urbaine de
Strasbourg)



Déplacements entre
1 et 3 kms dans la CUS



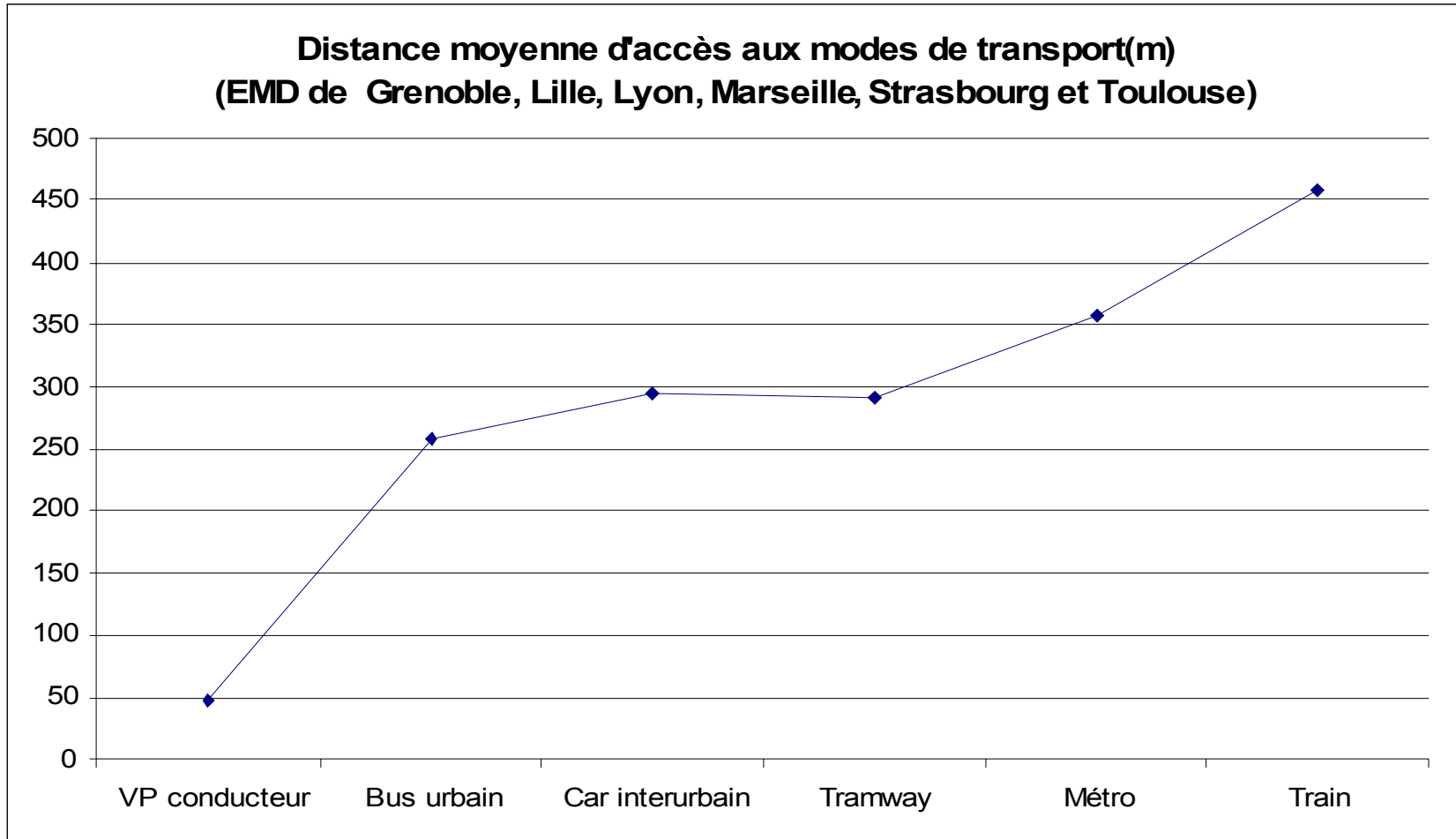
Déplacements de moins
de 1 km dans la CUS



- Marche
- Vélo
- Transports collectifs
- Voiture

Source :Adeus, d'après
EMD Bas-Rhin 2009

La marche en rabattement vers les TC



Le report d'un déplacement VP => TC, c'est de la marche en plus



La gêne dans les déplacements

11%

des personnes de 18 ans et plus déclarent être gênées physiquement ou limitées dans leurs déplacements

6%

des personnes de 18 ans et plus déclarent être gênées pour marcher quelques centaines de mètres

41%

des ménages estiment que les trottoirs et les carrefours à moins de 1 km du domicile ne sont pas aménagés de telle sorte que les piétons se déplacent en sécurité

Source : ENTD 2008

Messages conclusifs

- Une volonté politique d'apaiser la ville
- Faire changer les pratiques de mobilité n'est pas chose aisée
- Besoin d'accompagnement et de communication
- Le report modal vers les modes actifs : de nombreux enjeux
- Un enjeu à agir en dehors des centre-villes



Merci de votre attention

Régis de Solere

Chargé de projets « Analyse de la mobilité urbaine »

regis.de-solere@developpement-durable.gouv.fr

Tel : + 33 (0)4 72 74 58 29

